



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/03/18

Dossier complet le :

07/03/18

N° d'enregistrement :

F01118P0061

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un ensemble immobiliers à Villiers le bel - Rue Pierre Sénard

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ICADE Promotion

Nom, prénom et qualité de la personne

Pascal BEQUIN, Directeur Régional Grand Paris Nord

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

7 8 4 6 0 6 5 7 6 0 0 7 5 8

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 - Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Réalisation d'un ensemble immobilier sur 2 lots pour environ 9 187 m ² de surface plancher et une plate-forme gérontologique d'une surface plancher de 7 326 m ² sur un terrain d'assiette de 26 357 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Réalisation d'un ensemble immobilier constitué de 2 lots avec une surface de plancher d'environ 9 187 m² avec un niveau de sous-sol comprenant 162 logements en accession et 163 places de stationnement (sous-sol) dont 10 places PMR.

- Réalisation d'un EHPAD avec une surface plancher de 7 326 m². L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sera muni de 130 lits (110 places d'hébergement permanent + 20 places d'hébergement temporaire) avec une unité d'hébergement renforcée (UHR), 2 pôles d'accompagnement et de soins adaptés (PASA) et de nombreux services annexes d'accompagnement (SPASAD, Accueil de Jour avec plateforme d'accompagnement et de répit). Un parking privé de 42 places sera créé.

-Réalisation d'un parking Public de 18 places.

-Réalisation des voies d'accès.

4.2 Objectifs du projet

- Construire un ensemble immobilier R+3+A et R+4+A fonctionnel bien intégré dans son environnement, répondant aux standards de confort et d'accessibilité actuels, assurant une maîtrise des consommations d'énergie en phase d'exploitation et garantissant de faibles charges pour les usagers, respectueux des règles d'accessibilité aux personnes handicapées.
- Construire un EHPAD fonctionnel bien intégré dans son environnement, répondant aux normes de sécurité d'un établissement recevant du public.
- Réalisation des voies d'accès à l'aménagement.

L'effectif maximal de l'EHPAD sera de 280 personnes (130 résidents à plein temps, 20 résidents à temps partiel, 50 salariés, 50 visiteurs, 25 salariés et visiteur du SPASAD, 4 salariés et visiteurs dans la plateforme de répit). L'EHPAD sera classé en type J, en 4ème catégorie.

L'aspect du parc immobilier a été adapté pour se fondre avec les constructions récentes avoisinantes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Viabilisation du site, terrassements, dispositifs de gestion des eaux pluviales, voiries, stationnements, mise en places des réseaux
- Construction des bâtiments

Les études géotechniques de l'EHPAD et des lots A et C sont données en annexe 7.

Dans le cadre de la Transition Écologique et Énergétique, ICADE s'engage à renforcer l'attractivité de son patrimoine et de ses opérations grâce à des actions de biodiversité positive. Pour ce faire, un diagnostic Flash Biodiversité a été réalisé (Annexe 8).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Chaque ensemble immobilier sera construit sur un niveau de sous-sol (parking).

Le lot A comporte 88 logements en accession avec 88 places de stationnements dont 6 places accessibles aux PMR.

Le lot B comporte 74 logements en accession avec 75 places de stationnements dont 4 places accessibles aux PMR.

L'EHPAD sera construit sur un niveau de sous-sol (espace logistique) dont l'emprise a été limitée à l'emprise du bâtiment C. L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sera muni de 130 lits (110 places d'hébergement permanent + 20 places d'hébergement temporaire) avec une unité d'hébergement renforcée (UHR), 2 pôles d'accompagnement et de soins adaptés (PASA) et de nombreux services annexes d'accompagnement (SPASAD, Accueil de Jour avec plateforme d'accompagnement et de répit). Réalisation d'un parking privée de 42 places.

Dans le cadre de la Transition Écologique et Énergétique, les toitures de l'EHPAD seront munies de panneaux photovoltaïques (23 panneaux de 24 m² et 8 panneaux de 18 m²) permettant de créer une énergie verte.

Le plan de masse de l'ensemble du projet en exploitation est donné en annexe 4a.

Une vue du site dans sa phase d'exploitation est donnée en annexe 4b.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire valant division (PCVD) qui sera prochainement déposé par ICADE PROMOTION
- Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact (article R-122-2 du code de l'environnement)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la parcelle	26 357 m ²
Surface de plancher	16 513 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de Villiers le Bel

Parcelles AE 309/310/314

L'annexe 9 présente la division parcellaire

Les rues encadrant les parcelles :
Avenue Pierre Séward, Avenue Saint-Denis et rue Pompon**Coordonnées géographiques¹**Long. 02°24'08"2 Lat. 49°00'14"5

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 10a La ZNIEFF la plus proche intitulée "Forêt de Montmorency" se situe à environ 4,6 km à l'ouest du projet. Source : DRIEE Ile de France, INPN
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 10a Source : DRIEE Ile de France, INPN
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 10 b Le parc naturel régional le plus proche est le parc de l'Oise Pays de France à 5,7 km au nord du projet. Source : DRIEE Ile de France, INPN
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon le code de l'Environnement et en application de la loi relative à la lutte contre le bruit du 31 décembre 1992, le préfet du Val d'Oise a établi par arrêté préfectoral du 3 Septembre 2008, le classement sonore des infrastructures de transport. Par ailleurs, le territoire communal est concerné par le Plan d'Exposition au Bruit de l'Aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Une étude acoustique sera réalisée. Voir annexe 10c
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 10d La ZPPAUP la plus proche s'intitule "Gonnesse" et est situé à environ 3 km à l'est du projet. Le projet est en dehors de périmètre de visibilité des monuments historiques. Source : DRIEE Ile de France
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 10e Le projet ne se situe pas à proximité d'une enveloppe d'alerte de zone humide. Source : DRIEE Ile de France

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque naturel : Non soumis aux risques inondations Retrait gonflement des Argiles : Aléas Moyen (Annexe 10g) Remontée de nappe : Faible (Annexe 10h) / Séisme : Très faible Cavité souterraine : Non Risque technique : canalisation de transport de gaz présente sur site Icade a déjà pris contact avec GRT GAZ pour mettre en place les dispositions nécessaires en phase chantier et en phase d'exploitation. (Annexe 10f)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir annexe 10i (carte des sites Basias et Basol) et T1 (Diagnostic pollution) Les bases de données Basias et Basol signalent d'anciennes activités autour du site. Aucun site Basol n'est signalé sur le site. Sur le lot A le diagnostic a établi qu'environ 600m3 terres devront être dirigées vers un ISDND. Sources : BASIAS, BASOL,
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Partie captives des nappes de l'Albien. Cette nappe profonde ne sera pas impactée par le projet. En effet, plusieurs unités géologiques imperméables protègent la nappe. Annexe 10 j Sources: SIGES Seine Normandie, DRIEE Ile de France
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 10k Le site n'est localisé à proximité d'aucun captage AEP ou périmètre de protection associé. A environ 1 km au sud-est du site du projet, il existe un captage d'eau potable privé sans périmètre de protection. Le forage capte les sable de Beauchamp et le calcaire Lutétien.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 10l Le site inscrit le plus proche se situe à environ 1 km à l'est du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 6 Le site Natura 2000 ZPS le plus proche s'intitule "Sites de Seine-Saint-Denis" et est situé à environ 3,5 km au sud du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 10l Le site classé le plus proche se situe à environ 2,5 km à l'est du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de prélèvement d'eau, pas de forage. D'après la mesure piézométrique (voir annexe 7), il n'y a pas de nappe présente dans les 7 premiers mètres. Aucun pompage d'eaux souterraines n'est prévu durant la construction du sous-sol.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas d'impacter la masse d'eau par un projet de drainage ou de prélèvement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur le lot A le diagnostic a établi qu'environ 600m3 de terres devront être dirigées vers un ISDND. Dans la mesure du possible, les terres excédentaires seront réutilisées sur le site pour l'aménagement paysager.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De part sa nature (construction de bâtiments), le projet nécessite l'apport de matériaux de construction issus des ressources naturelles du sous-sol (provenance hors site).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles du projet sont un espace vert urbain. Le projet prévoit de recréer un espace vert ainsi que des toitures enherbées afin de limiter l'impact sur la biodiversité et le paysage. Le projet est situé en limite de zone urbaine. Il n'aura pas d'impact sur les continuités écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné des zones Natura 2000. Le projet n'aura pas d'impact sur ces zones.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné des zones naturelles sensibles particulières énumérées au 5.2. Le projet n'aura pas d'impact sur ces zones.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est actuellement occupé par un espace vert (terrain de foot). Aucun espace agricole, forestier ou maritime ne sera consommé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le risque Transport de Matières Dangereuses par la présence d'ungazoduc. L'annexe 12 présente l'avis favorable de GRT gaz sur les mesures compensatoires du projet vis-à-vis de la problématique transport de gaz.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques naturels : Non soumis au risque inondations Retrait gonflement des Argiles : Aléas Moyen (Annexe 10g) Remontée de nappe : Faible (Annexe 10h) Séisme : Très faible Cavité souterraine : Non
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 11 - Diagnostic de pollution Une fois les terres polluées (environ 600m3) substituées, le site ne représentera pas de risques.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au regard des données disponibles, le projet engendrera une augmentation modérée du flux de circulation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit en phase chantier de par la présence d'engins. Le personnel intervenant sur le site sera formé et sensibilisé à la réglementation sur le bruit, le matériel utilisé respectera les normes en vigueur et sera contrôlé, des mesures de limitation des nuisances sonores seront mises en place. En phase d'exploitation, le bruit sera celui d'une zone résidentielle classique.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre pas d'odeurs ou de nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier la présence d'engins entraînera des vibrations. L'incidence reste toutefois très faible, les vibrations ne se propageant qu'à faible distance et le chantier ne prévoyant pas d'emploi d'explosifs.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, il n'est pas prévu de travaux de nuit donc pas d'émissions lumineuses.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase d'exploitation, un éclairage public respectant les normes en vigueur sera mis en place.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, l'utilisation d'engins entraînera le rejets de gaz d'échappement. Cet impact, non spécifique au projet, restera limité par l'utilisation d'engins récents et correctement réglés.</p> <p>En phase d'exploitation, on signalera le rejet de gaz d'échappement des véhicules des habitants (impact non spécifique au projet) et les rejets des systèmes de chauffage (limité par les performances des dispositifs actuels). Notons que le projet est soumis à la RT2012.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, un système sera mis en place afin de gérer les rejets des eaux pluviales et éviter toute pollution des aquifères sous-jacents et du milieu hydrologique superficiel.</p> <p>En phase d'exploitation, les eaux pluviales seront dirigées vers un bassin de rétention enterré. Le dimensionnement des ouvrages a été réalisé selon la note technique présentée en annexe 13a. La localisation est donnée en annexe 13b. Une partie des eaux pluviales sera pré-traité (MES/hydrocarbure) et infiltré. Le surplus sera dirigé vers réseaux existants.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, la mise en place d'une charte chantier propre permettra de prendre les mesures dans le cadre de la gestion des déchets.</p> <p>En phase d'exploitation, les effluents engendrés seront ceux d'une zone résidentielle classique. Ils seront envoyés vers le réseau adapté aux types d'effluents (EU, EP).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, des mesures seront mises en place afin de gérer les déchets issus du chantier (bennes pour tri sélectif notamment) et éliminer les déchets dans les filières adéquates.</p> <p>En phase d'exploitation, les déchets à gérer seront ceux d'une zone résidentielle classique. Le tri à la source est prévu par exemple afin de limiter l'impact relatif aux déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 10d Le projet ne se situe pas dans un périmètre de visibilité de monuments historiques.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'espace vert anthropique utilisé comme terrain de sport sera modifié en zone habitable.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet de renouvellement urbain du centre ancien de la ville de Villiers-le-Bel est recensé sur le site de la DRIEE.

La programmation envisagée des travaux va sans doute se cumuler avec ce projet. Toutefois, au vu de l'intensité des travaux, notamment la circulation, elle ne sera pas de nature à perturber l'environnement.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin d'éviter et limiter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement, le projet prévoit les mesures suivantes :

- le projet bénéficiera du label RT2012
- Nf habitat
- Mise en place de panneaux solaires sur l'EHPAD
- le chantier du projet bénéficiera d'un charte de chantier propre
- le projet prévoit la gestion des Eaux Pluviales
- les terres polluées qui devront être évacuées seront évacuées en centre adapté

Au regard de la nature du projet, de sa situation, des mesures prises afin d'en limiter les impacts sur l'environnement et le voisinage, nous estimons que le projet de la société ICADE Promotion peut être dispensé d'étude d'impact.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de sa nature, de sa situation au sein d'une zone urbanisée, de son éloignement de zones environnementales sensibles et des mesures envisagées pour limiter les impacts sur l'environnement (notamment en phase chantier) et les risques technologiques, nous estimons que le projet d'ICADE peut être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Études géotechniques des différents lots. Annexe 8 - Diagnostic Flash Biodiversité Annexe 9 - Division parcellaire Annexe 10 - Carte d'enjeux Annexe 11 - Diagnostic de pollution Annexe 12 - retour de GRT Gaz sur l'analyse de compatibilité Annexe 13 - Gestion des eaux pluviales

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

ISSY LES MOULINETS

le,

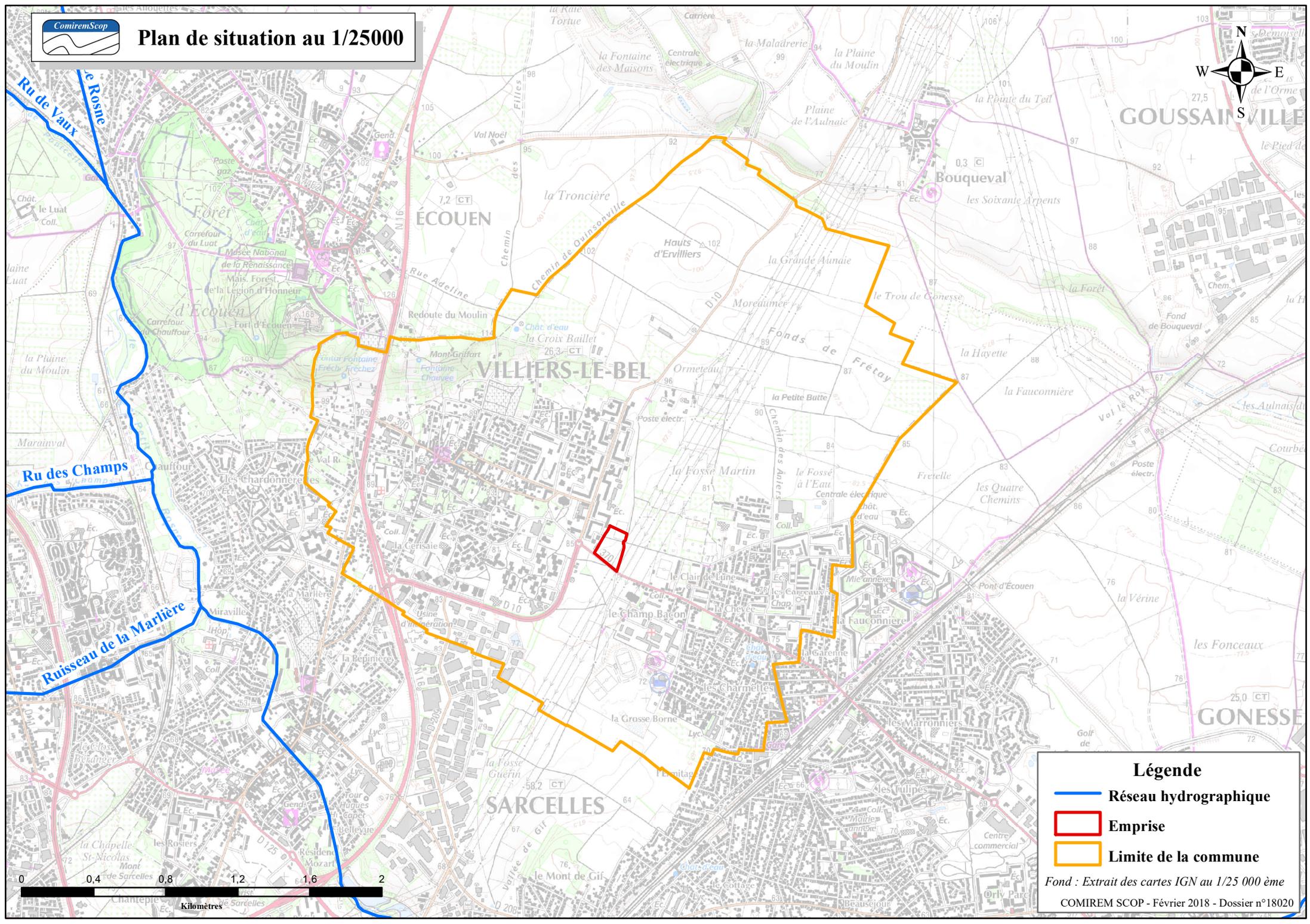
6/3/2018

Signature

ICADE PROMOTION
SASU au capital de 29 683 456 Euros
27 rue Camille Desmoulins - CS 30166
92445 ISSY LES MOULINETS CEDEX
RCS Nanterre 784 606 576



Plan de situation au 1/25000



Légende

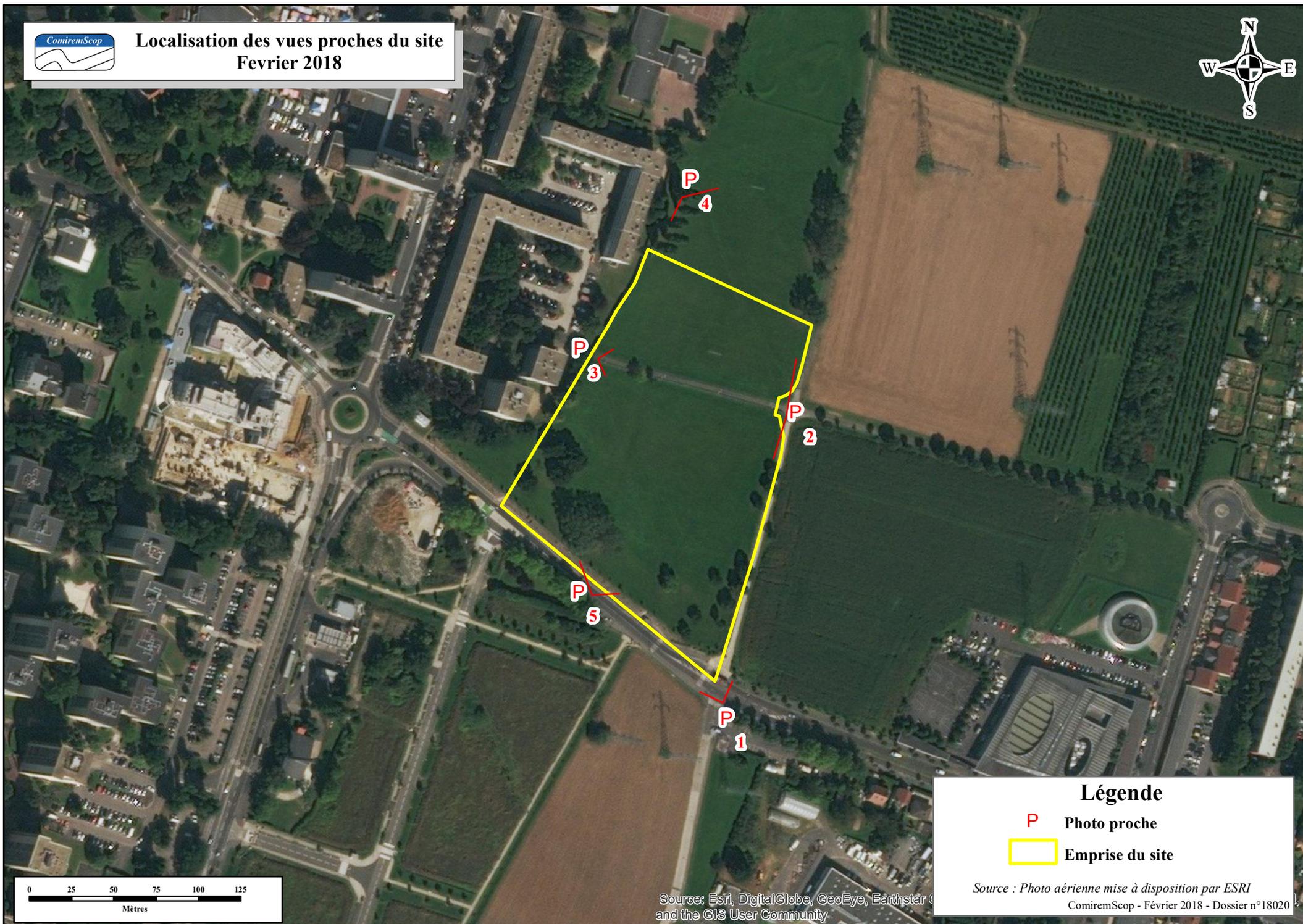
-  Réseau hydrographique
-  Emprise
-  Limite de la commune

Fond : Extrait des cartes IGN au 1/25 000 ème
COMIREM SCOP - Février 2018 - Dossier n°18020





Localisation des vues proches du site Fevrier 2018



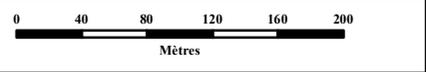
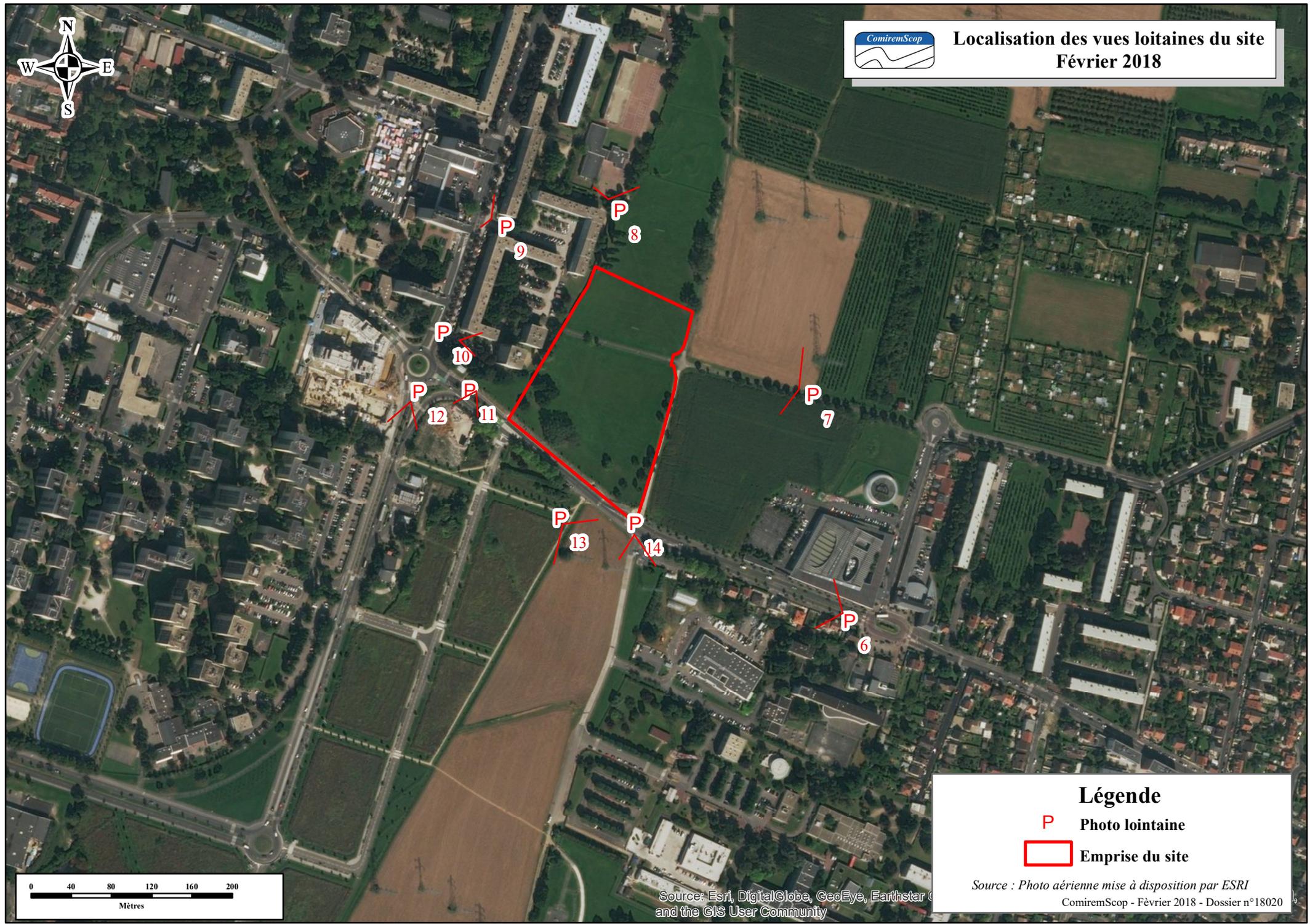
Légende

- P** Photo proche
- Emprise du site

Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar C and the GIS User Community

Source : Photo aérienne mise à disposition par ESRI

ComiremScop - Février 2018 - Dossier n°18020



Légende

- P Photo lointaine
- Emprise du site

P1



P2



P3



P4



P5





P7







P10



P11



P12



P13



P14





CONSTRUCTION D'UNE
OPÉRATION DE LOGEMENTS
 EN ACCESSION

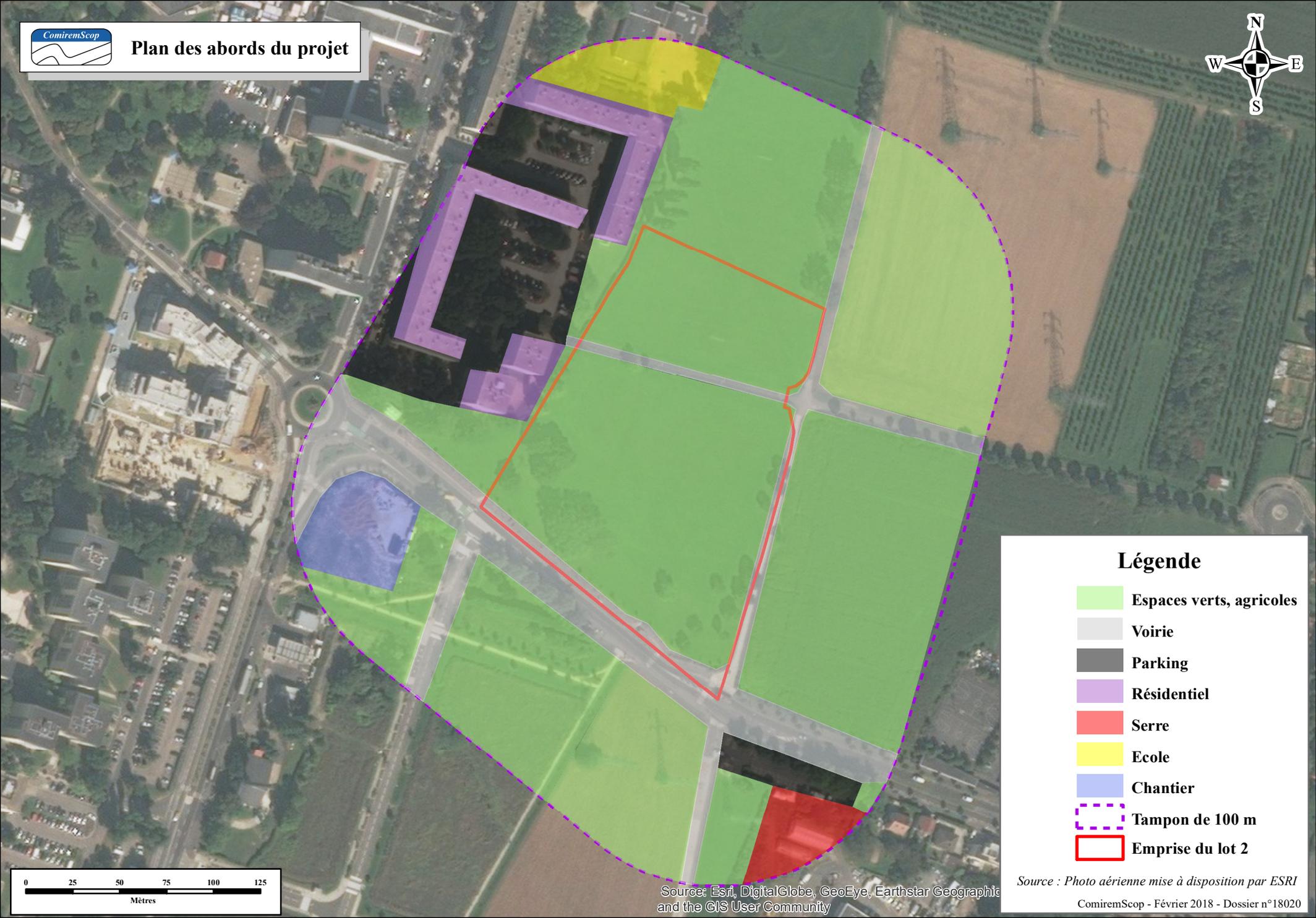
AVENUE PIERRE SEMARD
 VILLIERS-LE-BEL

PHASE **PC**

Demandeur : ICADE PROMOTION	Architecte : AGENCE GERARD DE CUSSAC 11, rue des Cinq Diamants 75013 PARIS Tél : 01 53 73 77 10 Fax : 01 53 73 77 11

Modification :	Indice :	Date :

DOSSIER DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE



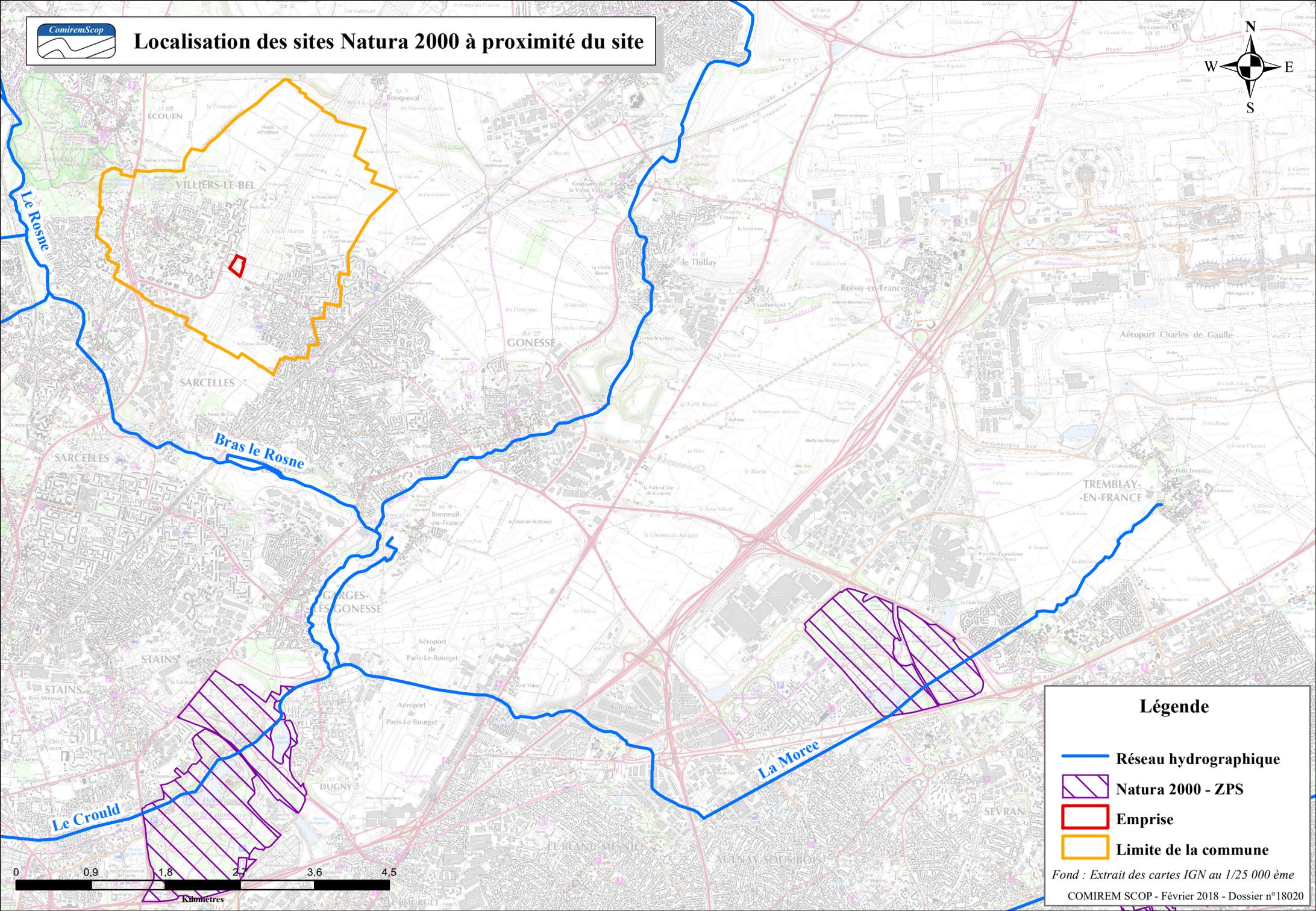
Légende

-  Espaces verts, agricoles
-  Voirie
-  Parking
-  Résidentiel
-  Serre
-  Ecole
-  Chantier
-  Tampon de 100 m
-  Emprise du lot 2





Localisation des sites Natura 2000 à proximité du site



Légende

-  Réseau hydrographique
-  Natura 2000 - ZPS
-  Emprise
-  Limite de la commune

Fond : Extrait des cartes IGN au 1/25 000 ème
COMIREM SCOP - Février 2018 - Dossier n°18020

